

Éditorial

Dans le dernier bulletin municipal, l'article des élus minoritaires a été censuré par Nicole Vagnier car il faisait référence au site Internet de notre association.

Tout est fait pour empêcher l'expression citoyenne. Nous dénonçons les inexactitudes, les déformations, les manipulations ... Ce qui constitue donc un obstacle pour ceux qui dirigent notre commune dans un esprit autoritaire.

Ce comportement antidémocratique nous encourage à continuer de vous informer, avec :

- notre blog ouvert à tous,
- des lettres d'information, ...

Car nous sommes attachés à ce que les Lentillois puissent avoir une information honnête et transparente.

LES INTOX DU MAIRE

Révision du PLU : Quelles sont les raisons cachées du silence actuel ?

- Depuis le conseil municipal du 7 juillet 2014, lançant la révision du PLU sous des prétextes fallacieux, aucune information ! Etrange ...

- Quel est l'intérêt, pour la municipalité, de rendre de nouveaux terrains constructibles, comme celui des jardins partagés ? Etrange ...

En 2017, 7000 habitants à Lentilly ?

- Lentilly se développe comme toutes les communes de la périphérie lyonnaise

- Lentilly doit poursuivre le logement locatif social ... sous peine de lourdes pénalités. **Lentilly atteint à ce jour moins de 6000 habitants**, soit un développement comparable à celui des années 80

Rendez-vous en 2017 avec la publication des chiffres INSEE pour mettre fin à la paranoïa...

Les équipements scolaires n'ont pas été prévus ...

C'est faux. Le nombre actuel de classes est inférieur à celui du début des années 2000... Et l'extension de l'école publique, prévue dès 2012 et qui devait débiter après la livraison du bâtiment périscolaire, a été bloquée par la municipalité actuelle, contrairement à ce qu'elle indique dans le bulletin municipal.

On a accordé trop de permis de construire dans le passé !

L'adjoint à l'urbanisme le rabâche : pourtant, depuis mars 2014, **il accorde** de nombreux nouveaux permis !

- Rappelons que les permis sont accordés en fonction des règles d'urbanisme et la quasi-totalité concerne des projets privés
- Dans le PLU actuel, aucun nouveau terrain n'avait été rendu constructible. Ce n'est pas le cas dans le projet de **la municipalité, qui veut rendre constructibles de nouveaux terrains, y compris des zones naturelles... INCOHERENT !**

Trop de logements locatifs ...

- La loi SRU s'applique à toutes les communes. Avec environ 8% de logements sociaux, Lentilly est très loin des 25% requis. Le non-respect de la loi expose à de lourdes pénalités. Elles frôlent aujourd'hui les 80 000 € par an pour Lentilly.

- Si la commune ne poursuit pas l'effort engagé depuis 2008, **le montant de l'amende sera porté à 750 000 € par an, soit 350 € de plus par foyer fiscal...**

L'adjoint à l'urbanisme omet soigneusement d'en parler, tout comme il oublie de dire que 80% des nouveaux logements sont occupés par des personnes originaires de Lentilly, qui peuvent ainsi se loger à un coût abordable...

Jardinage, nature : N. Vagnier a la solution «trouvez-vous la maison avec jardin» !

- Le jardin des écoliers, qui a émerveillé des générations d'enfants, est fermé depuis la rentrée 2016
- Le maire a pour projet de construire sur les jardins partagés de Laval
- La municipalité sabote toutes les belles initiatives collectives, pédagogiques et conviviales

Les zones naturelles, actuellement protégées par le PLU, sont menacées par la révision du PLU

Des actes en totale contradiction avec le discours...

Le maire et l'adjoint à l'urbanisme condamnent le développement des projets immobiliers sur la commune mais projettent la construction de dizaines de logements sur la zone naturelle inconstructible des jardins partagés.

Depuis avril 2014, **Nicole Vagnier, et elle seule, décide ou non d'autoriser chaque permis de construire.** Pourquoi ne refuse-t-elle pas les permis au nom des dangers qu'elle invoque abondamment : impact sur les infrastructures communales, croissance de la population trop rapide, « bétonnage » de la commune... ?

Elle prétend que le PLU en est la cause..., or **le PLU en cours a été salué au niveau national pour son exemplarité, notamment pour l'équilibre entre habitat et respect de l'environnement**, ce qui garantit le maintien de l'esprit de notre village et de ses hameaux.

Oui, la pression foncière sur notre commune s'est accélérée. Il faut rester vigilant pour maîtriser cette croissance et préserver notre environnement naturel. Dans ce contexte, rendre constructible des parcelles qui ne le sont pas aujourd'hui relève **d'une grave erreur** et d'une totale contradiction.

L'adjoint à l'urbanisme, qui ne digère pas les vérités affichées face à ces contradictions, rejette une nouvelle fois cette responsabilité sur les autres...

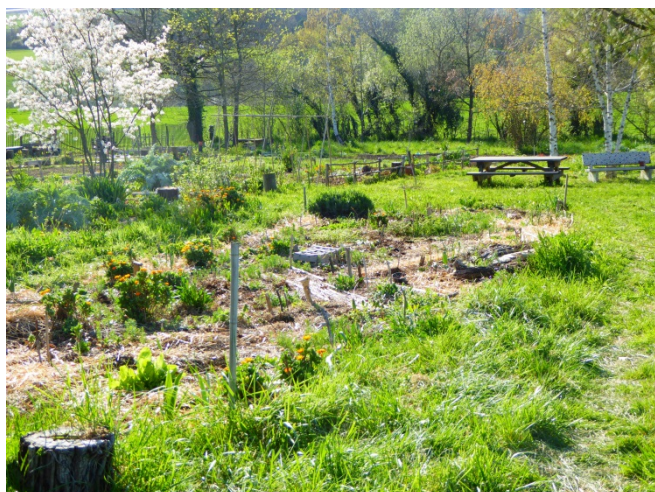
Sous une apparence d'écoute et de concertation, Nicole Vagnier bafoue la démocratie et refuse de répondre aux questions du public en conseil municipal, censure l'opposition, impose ses décisions aux associations, aux parents, aux élus, et finalement à tous les Lentillois...

Les Lentillois ne sont pas dupes... **les promesses de campagne s'envolent, les mensonges et les contradictions s'accumulent... les intérêts personnels aussi.**

La vente exclusive du terrain Impasse Charron 80 000 euros en dessous de sa valeur à un membre de la famille de l'adjointe aux Finances n'en est qu'un exemple...

Chacun doit assumer ses responsabilités. **Les élus de la liste majoritaire** doivent avoir le courage de s'opposer, au lieu de **s'abstenir comme ils le font actuellement.**

Venez vous informer sur lentilly-citoyen.fr !



Un projet immobilier menace
les jardins partagés

Sécurité des établissements scolaires dans le cadre de Vigipirate

C'est un souci essentiel pour tout élu.

On se félicite de l'installation d'un portail à l'entrée de l'école primaire. Dommage d'avoir laissé à côté un grillage délabré et aisément franchissable...

Avec Vigipirate, le stationnement est interdit aux abords des écoles :

Pourquoi avoir construit un parking en plein cœur de l'école publique, à quelques mètres de l'école maternelle et du bâtiment périscolaire ?

Autour de l'école Jeanne-d'Arc, le trafic a augmenté de façon considérable et un stationnement a été créé contre le mur du bâtiment principal, sous les fenêtres des classes...

Le maire de Lentilly ignore-t-elle le plan Vigipirate ?

Les risques ne sont pas que pour les autres...